



NEWSLETTER

Mai 2019

Pôle compétitivité

- L'ASMEX livre ses recommandations à l'occasion des Assises de la fiscalité.
- Réunion avec Global Alliance

Pôle promotion à l'international

- Création d'une Chambre mixte de Commerce Maroc – Bulgarie
- Rencontre avec une délégation chinoise

Pole offre Exportable

- Conseil d'Administration de l'ASMEX
- Réunion des membres sur CLUB HALAL Export
- Entretien avec M.Hassan Sentissi El Idrissi, Président de l'ASMEX

POLE COMPETITIVITE

L'ASMEX livre ses recommandations à l'occasion des Assises de la fiscalité

Dans le cadre des Assises Nationales de la Fiscalité, tenues les 3 et 4 mai 2019 à Skhirat, l'ASMEX a tenu une série de réunions, sous la présidence de M. Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'association, afin de soumettre une batterie de mesures pour l'amélioration du cadre fiscal dans lequel évolue l'exportateur marocain. Les objectifs étaient, en amont, l'allègement des coûts supportés par les exportateurs et, en aval, le soutien de la compétitivité à l'international, la dynamisation des exportations marocaines à forte valeur ajoutée et l'encouragement des entreprises exportatrices pour la recherche et développement.

A cet effet, 23 mesures ont été soumises par l'ASMEX au Ministère de l'Economie et des Finances, dont notamment la suppression de la taxe professionnelle imposée aux exportateurs domiciliés en dehors des zones franches, la mise en place d'une fiscalité adaptée aux industriels déjà installés et souhaitant réinvestir ou développer leur offre exportable, ou encore la déduction des commissions versées à des entreprises non résidentes.

Réunion avec Global Alliance



L'ASMEX a tenu une réunion le 30 Mai 2019 avec un expert de l'Alliance Mondiale pour la Facilitation des Echanges, au siège de l'APRAM sous la présidence de M. Abdelaziz Mantrach.

La réunion avait pour objet d'évaluer les retombées des projets en cours de l'alliance au Maroc notamment le e-phytos et le pesage.

L'évaluation portera sur les délais de passage de marchandises au port de Casablanca et Agadir et l'impact sur les coûts.

L'ASMEX a été sollicitée pour fournir des membres exportateurs (agroalimentaire et de produits de la mer) pour participer à cette évaluation par business case.

POLE PROMOTION A L'INTERNATIONAL

Création d'une Chambre mixte de Commerce Maroc - Bulgarie



Le Vice-Président de l'ASMEX, M. Mohammed H'midouche et le Président du comité bulgare de la Chambre mixte de commerce Maroc-Bulgarie, Asparuh Karastoyanov ont paraphé le 15 Mai 2019 à Sofia, l'accord portant sur la création de la Chambre mixte de commerce Maroc-Bulgarie.

Cet accord a pour objectif de développer les relations économiques et commerciales entre les deux pays.

M. H'midouche a intervenu lors de cette réunion en faisant un aperçu sur les activités de l'ASMEX, appelant les opérateurs économiques bulgares à saisir les opportunités d'investissement qu'offre le Maroc pour réaliser des projets pouvant être financés par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et les institutions bancaires africaines.

Il a également présenté les mesures et les moyens de nature à développer la coopération entre l'ASMEX et la Chambre bulgare de commerce et d'industrie.

Rencontre avec une délégation chinoise



Une délégation chinoise représentant le bureau du commerce municipal de la région de Shenzhen, l'Association internationale de Shenzhen pour l'investissement et la promotion, et le district de Luohu, a été reçue le 28 mai 2019 au siège de l'ASMEX par Messieurs Abdellaziz Taarji et Abdelaziz Mantrach, Vices-Président.

Opportunités :

- La région de Shenzhen est un grand centre de consommation, ce qui peut constituer une opportunité pour le développement des exportations marocaines. Les fruits et légumes, les produits alimentaires et les produits cosmétiques à base d'argan sont très demandés par la région.
- 200 agences de tourisme qui peuvent jouer un rôle dans le développement des flux de touristes vers le Maroc.
- Les banques marocaines sont invitées à ouvrir des bureaux dans le district de Luohu qui héberge ½ des services financiers de la région.

L'ASMEX a rappelé dans ce cadre que le Maroc importe beaucoup de produits de la région de Shenzhen et qu'il convient de trouver des moyens pour encourager également les exportations marocaines en direction de cette région. A cet effet, l'association a proposé de :

- Mettre à sa disposition une plateforme d'exposition permanente des produits marocains.
- Accorder des facilités pour que les exportateurs marocains participent à la foire du Canton.

- Organiser une mission d'hommes d'affaires à Shenzhen avant la fin de l'année 2019.
- S'agissant du tourisme, l'ASMEX saisira l'ONMT afin d'examiner les possibilités de nouer des partenariats avec les agences de tourisme de la région de Shenzhen pour drainer des touristes au Maroc.

L'ASMEX a exprimé sa disposition à signer un MOU avec l'Association internationale de Shenzhen pour l'investissement et la promotion afin de faire bénéficier les exportateurs marocains de l'expertise chinoise en matière de développement des exportations.

La délégation chinoise a invité à cette occasion l'ASMEX à participer à une foire qui aura lieu le 30 juin 2019 à Shenzhen. Les conditions de participation seront communiquées à l'ASMEX afin de sensibiliser ses membres susceptibles d'être intéressés.

The collage features various images: hands pointing at a map, a Bio HALAL logo, fresh produce like tomatoes and fish, industrial machinery, and people working. The ASMEX logo at the top includes the text 'جمعية المغربية للمصدرين' and 'Association Marocaine des Exportateurs'. Below the collage is a graphic with '+36 ans' and 'AU SERVICE DES EXPORTATEURS MAROCAINS'. At the bottom, the website addresses 'www.e-xportmorocco.com' and 'www.asmex.org' are provided.

POLE OFFRE EXPORTABLE

Conseil d'Administration de l'ASMEX



Le Conseil d'Administration de l'ASMEX s'est réuni le 16 mai 2019 sous la présidence de Monsieur Hassan Sentissi El Idrissi.

Au cours de cette réunion le Conseil d'Administration a validé les modifications statutaires qui seront soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire, les activités de l'association ainsi que les arrêtés de compte au 31/12/2018.

Le Conseil d'Administration de l'ASMEX a fixé la date des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire pour le mardi 18 Juin 2019 à 15h00 au Most Event à Casablanca.

L'ordre du jour fixé pour les deux Assemblées est comme suit :

1. Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modifications Statutaires

2. Assemblée Générale Ordinaire :

- Examen et approbation du Rapport Moral au titre de l'exercice 2018,
- Examen et approbation du Rapport Financier au titre de l'exercice 2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Quitus et résolutions,
- Questions diverses.

CLUB HALAL EXPORT réunit ses membres



Le Club Halal de l'ASMEX a tenu une réunion le 20 juin 2019, sous la présidence de M.Adnane El GUEDDARI, Président du club.

Un panel diversifié des représentants des secteurs : Agro-alimentaire, Cosmétique, pharmaceutique, logistique et certification a participé à cette réunion.

M. EL GUEDDARI a informé les membres du club qu'une enquête sur le label halal a été effectuée auprès des entreprises labélisées et quelques membres de l'ASMEX non labélisées afin de recenser leurs attentes par rapport au label et au club halal.

Les différents interviewés ont mis l'accent sur le rôle du label halal pour l'acquisition de nouveaux marchés et clients. Ils souhaitent l'organisation de salons et foires à l'international afin de promouvoir le label halal.

La reconnaissance mutuelle avec des organismes similaires dans le monde et la communication autour du label halal ont été vivement demandés.

Le Président du club Halal, a aussi invité les entreprises à participer aux prochaines actions programmées dont notamment :

- Tchétchénie : 25 au 28 juin 2019 à Grozny où des programme BtoB, BtoG et visites d'entreprises sont prévues.
- MIHAS 2020
- Rencontres régionales autour du Halal dont la première aura lieu en octobre 2019 à Agadir

Entretien avec M.Hassan Sentissi El Idrissi avec le quotidien l'Opinion, L'ASMEX au service de l'export marocain



M. Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'ASMEX a tenu un entretien le 19 mai 2019.

Question : Qu'en est-il de la situation marocaine à l'export et qu'en est-il de la nature des actions des opérateurs marocains en ce sens ?

M. Hassan Sentissi El Idrissi : Il convient de rappeler, en ce sens, le déséquilibre flagrant existant entre le volume des exportations et celui des importations. Les exportations annuelles atteignent 25 milliards de dollars, contre 40 milliards d'importations. Ce qui se traduit par un déficit de l'ordre de 15 milliards de dollars à combler grâce à l'intervention d'autres secteurs, dont les phosphates, l'automobile et les minerais. Ce qui interpelle aussi la mise en place de plan de soutien et de mesures incitatives. D'autant plus que l'export émane d'une notion de souveraineté nationale, chose que les opérateurs marocains doivent bien assimiler.

Il faut aussi savoir que seules trois grandes régions animent le processus export. Un processus qu'en partenariat avec les walis, les gouverneurs et toutes les parties concernées, nous essayons de promouvoir par le biais de contacts et de débats à même de traiter de la nature des produits à l'export, de relancer les diverses actions des hommes d'affaires et d'attirer bien d'autres de l'extérieur.

Q : Il est clair que la promotion des exportations vous tient à cœur
M. Hassan Sentissi El Idrissi : En effet, d'autant plus que la plupart des 5000 hommes d'affaires marocains opérants dans le secteur n'investissent pas et, suite à une opération ou deux, se retirent. Partant de là, il devient nécessaire de sensibiliser les opérateurs marocains en termes de continuité à l'export. Ce qui exige de lever toutes les contraintes entravant le développement du secteur. Un secteur qui malgré son énorme potentiel ne s'adresse qu'un tiers des opérateurs, alors qu'il a tous les prés-requis pour englober les deux tiers restants.

Q : Comment évaluez-vous les programmes initiés par le département de l'Investissement et de l'économie numérique ? Est-ce qu'ils ont abouti aux résultats escomptés ?
M. Hassan Sentissi El Idrissi : Ces programmes auront de très bons résultats, à en juger par les recommandations des Assises de Marrakech. Et je suis convaincu de la pertinence de plusieurs facteurs qui aideront à développer le secteur des exportations marocaines et ce dans les plus brefs délais.

Q : Existe-t-il un impact de la loi 16-60 sur les exportateurs marocains, sachant que de nombreuses entreprises se trouvent encore à mi-chemin ?

M. Hassan Sentissi El Idrissi : C'est sûr, seulement il ne faut pas précipiter les choses et formuler des jugements hâtifs. En ce moment, nous travaillons et nous attendons et tout indique que nous aboutirons aux résultats escomptés.

Q : Le secteur automobile, est il le seul secteur présent en force au niveau des produits à l'export ?

M. Hassan Sentissi El Idrissi : Pas nécessairement. Il y a bien eu les phosphates, le poisson, le textile habillement ...Le Maroc ne manque pas de produits à l'export. Ce qui manque, en ce sens, c'est le renforcement du capital, l'évolution des entreprises, la mise à niveau des compétences, drainer des IDE et l'élargissement des parts de marché.

Autant de préalables qui font partie des objectifs de l'ASMEX.

Q : Qu'en est-il des marchés africains ? Est-ce un plus pour les exportations marocaines ?
M. Hassan Sentissi El Idrissi : A ce niveau, il y a lieu de louer l'Initiative Royale envers le continent africain et qui a ramené la boussole de notre économie au continent africain. Ce qui a eu pour effet de réactiver l'économie marocaine et d'impulser ses exportations vers les nouveaux marchés africains. Depuis le Maroc est le second investisseur dans ce continent et tous les indicateurs sont porteurs en termes d'investissement et d'export vers l'Afrique.

Q : Quelle évaluation faites-vous du niveau des exportations marocaines vers la Russie à la lumière du Conseil maroco-russe ?

M. Hassan Sentissi El Idrissi : Je pense que le niveau des exportations marocaines ramenées aux importations dénote d'un certain déséquilibre. Il va sans dire qu'il n'y a pas lieu de comparer entre un bateau de carburants est un bateau d'orange ou d'habits. Ceci étant, le Maroc fournit beaucoup d'effort au niveau des marchés russes mais beaucoup reste à faire en termes de promotion des produits marocains que ce soit en Russie ou ailleurs.

Q : Quel bilan à votre association ?
M. Hassan Sentissi El Idrissi : L'ASMEX est présente depuis 36 ans déjà et nous faisons de tout notre mieux pour défendre les intérêts des exportateurs et des entités exportatrices marocaines. En plus d'une quête d'investissements nationaux et internationaux.

Parallèlement, nous accompagnons les travaux des ministères des finances et du commerce extérieur. D'ailleurs nous avons formulé d'importantes propositions lors de ces assises de Marrakech, la même chose est faite au niveau des assises de la fiscalité.

Notre objectif est de soutenir toute initiative à même d'aider le secteur de l'export et ce au grand profit de l'économie nationale.

SAVE THE DATE :

13 et 14/06 : Premier Forum Economique Togo-Union Européenne à **Lomé**

Du 21 au 23/06 : Salon Bio Expo Maroc au **club plein ciel Paradise de Casablanca de 10h à 20h**

Du 25 au 28/06 : Forum Economique Halal Market Morocco à **Grozny en Tchétchénie**

Du 05 au 10/11 2ème édition du Salon China International Import Expo à **Shanghai**

Opportunité du business : Export vers le Japon

Un partenaire japonais cherche à acheter des sacs à base de palmier. Merci de prendre contact avec l'ASMEX pour vous mettre en relation avec l'acheteur.



Pour plus d'informations, veuillez nous contacter sur :

Tel : (+212) (5) 22 94 93 05/08

Fax : (+212) (5) 22 94 94 73

Email : asmex@asmex.org